

Comment affilier mon école à l'U.S.É.P ?

Une association USEP existe déjà dans mon école :

Aucune trace d'association USEP existante dans mon école.

Assemblée Générale Ordinaire

- Mise à jour de la liste des dirigeants en cas de changement d'enseignants ou d'adultes impliqués.
- Rédaction du P.V d'A.G
- Déclaration auprès de la préfecture

Contacter l'USEP 11 pour recherche dans les archives USEP.

Nom de l'association
Numéro affiliation

Création d'une association
U.S.É.P d'école ou de R.P.I

Assemblée Générale Ordinaire

- Rédaction du P.V d'A.G
- Mise à jour de la liste des dirigeants
- Déclaration auprès de la préfecture

Assemblée Générale Constitutive

- Rédaction du P.V d'A.G
- Rédaction des Statuts Asso USEP
- Déclaration Liste des dirigeants
- Déclaration Création Association
- Déclaration auprès de la préfecture

Documents à transmettre à l'USEP 11

- Formulaire d'affiliation complété et signé
- Formulaire de licences adultes signés
- liste des élèves licenciés (format .csv)
- Règlement affiliation (chèque ou virement)
- Copie du récépissé à USEP11 (si modification)

L'U.S.É.P 11 vous accompagne à chaque étape. N'hésitez pas à prendre contact

USEP 11

22, Antoine Marty BP 21065
11 870 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 11 43 18 / Portable : 06 07 66 77 39
Mèl : delegue@usep11.org Site internet : <http://www.usep11.org>

